

ARRÊTÉS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

MAIRIE DE SAINTE-FOY DE PEYROLIERES

31470

ARRETE MUNICIPAL N° 62/21

**PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
A L'OCCASION DE CŒUR ESTIVAL**

Le Maire de Sainte-Foy de Peyrolières,

Vu le code des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2212-1 à L2213-6,

Vu le Code de la Route,

Considérant qu'il convient de prendre toutes mesures utiles à la sécurité des personnes et à la sauvegarde des biens à l'occasion de cette manifestation,

Considérant par ailleurs l'intérêt qu'il y a à réglementer la circulation durant la manifestation Cœur Estival le dimanche 01 Août 2021 Place du 14 juillet et Allée des platanes,

ARRETE

ARTICLE 1 : En raison de la manifestation organisée par la Communauté de Communes Cœur de Garonne, l'Office de Tourisme Intercommunal, la Maison de la Terre et la Commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières, l'accès et le stationnement seront interdits à tous véhicules, Place du 14 juillet (à partir de l'intersection avec l'Avenue du 8 mai 1945) et Allée des platanes jusqu'à l'intersection avec l'Avenue du 19 mars 1962 dimanche 01 Août 2021 de 13 heures à minuit.

Des barrières seront installées sur les différents accès des voies ; les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés pour permettre l'application des présentes dispositions.

ARTICLE 2 : Le dimanche 01 Août 2021, les barrières seront mises en place à 13 heures et devront être levées le lundi 02 Août 2021. Toutefois, les barrières pourront être levées par anticipation dès la fin de la manifestation.

ARTICLE 3 : L'accès des propriétés riveraines (hormis le stationnement) et des véhicules de secours ainsi que des organisateurs devra être constamment assuré.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera affichée en Mairie et transmise :

- Au Commandant de brigade de la Gendarmerie de Saint-Lys
- A la Communauté de Communes Cœur de Garonne
- A l'Office de Tourisme Cœur de Garonne
- A l'association 3PA Maison de la Terre

Fait à Sainte-Foy, le 21 juillet 2021

Pour le Maire,
L'adjointe au Maire,
Véronique PORTE

